

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE
CONTRE LE CANCER DE LA SOMME**

77 Rue Delpech

80000 AMIENS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU 1ER JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

**SAS Pierre GIROUX et Associés
Monsieur Alexandre COLAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens**

Aux membres du Comité,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

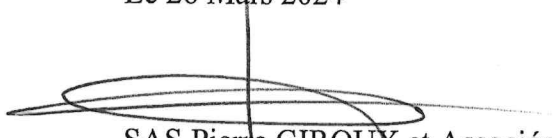
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à AMIENS
Le 26 Mars 2024



SAS Pierre GIROUX et Associés
Monsieur Alexandre COLAS
Commissaire au Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale d'AMIENS

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE
CONTRE LE CANCER DE LA SOMME**

77 Rue Delpech

80000 AMIENS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DU 1ER JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

**SAS Pierre GIROUX et Associés
Monsieur Alexandre COLAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens**

Aux membres de l'association,

1-OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de Lutte Contre le Cancer de la Somme relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2-FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3-JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

**4-RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**5-RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES
A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AMIENS

Le 26 Mars 2024

SAS Pierre Giroux et Associés

Monsieur Alexandre COLAS

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie
Régionale d'AMIENS

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non pas, le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	260 485.93	(102 561.78)	157 924.15	161 340.11
Terrains				
Constructions	237 880.04	(89 126.68)	148 753.36	155 116.83
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 605.89	(13 435.10)	9 170.79	6 223.28
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	260 485.93	(102 561.78)	157 924.15	161 340.11
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	31 512.04		31 512.04	44 032.05
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 134.00		2 134.00	2 497.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	29 378.04		29 378.04	41 535.05
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	987 648.34		987 648.34	796 070.44
Valeurs mobilières de placement	510 139.07		510 139.07	10 120.00
Disponibilités	477 509.27		477 509.27	785 950.44
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 019 160.38		1 019 160.38	840 102.49
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 279 646.31	(102 561.78)	1 177 084.53	1 001 442.60
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		759 679.54	705 085.13
Réserves statutaires ou contractuelles		564 787.47	564 787.47
Réserves pour projet de l'entité		194 892.07	140 297.66
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		208 597.26	54 594.41
Situation nette (sous total)		968 276.80	759 679.54
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		968 276.80	759 679.54
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques		20 852.00	17 525.00
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		20 852.00	17 525.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		187 955.73	224 238.06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 827.44	47 438.85
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		16 366.20	14 416.50
Dettes fiscales		968.81	274.03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		121 793.28	162 108.68
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		187 955.73	224 238.06
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 177 084.53	1 001 442.60

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

COMPTE DE RESULTAT SAS Pierre CIRIOUX et ASSOCIÉS COMMISSAIRE AUX COMPTES			31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
			12 Mois	12 Mois		
Cotisations	30, avenue d'Italie 80000 CLOUENS Tél. : 03.22.33.28.00 Fax : 03.22.33.28.09		22 536.00	22 872.00	(336.00)	-1.47 %
Ventes de biens et services			68 206.35	48 538.07	19 668.28	40.52 %
Ventes de biens			11 515.44	6 509.09	5 006.35	76.91 %
dont ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service			56 690.91	42 028.98	14 661.93	34.89 %
dont parrainages			1 494.00	9 903.50	(8 409.50)	-84.91 %
Concours publics et subventions d'exploitation			1 753.69	13 187.46	(11 433.77)	-86.70 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co						
Ressources liées à la générosité du public			299 157.78	255 165.20	43 992.58	17.24 %
Dons manuels			293 755.14	250 365.20	43 389.94	17.33 %
Mécénats			5 402.64	4 800.00	602.64	12.56 %
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières reçues			305 718.82	157 491.90	148 226.92	94.12 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges			1 398.50		1 398.50	
Utilisations des fonds dédiés				15 000.00	(15 000.00)	
Autres produits				18.36	(18.36)	
PRODUITS D'EXPLOITATION			698 771.14	512 272.99	186 498.15	36.41 %
Achats de marchandises			3 294.02	2 956.05	337.97	11.43 %
Variation de stock						
Autres achats et charges externes			156 071.13	123 264.89	32 806.24	26.61 %
Aides financières			170 947.00	187 145.27	(16 198.27)	-8.66 %
Impôts, taxes et versements assimilés			3 346.40	2 958.60	387.80	13.11 %
Salaires et traitements			99 804.55	84 237.17	15 567.38	18.48 %
Charges sociales			29 689.64	26 727.85	2 961.79	11.08 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			12 194.19	8 463.23	3 730.96	44.08 %
Reports en fonds dédiés						
Autres charges			22 497.79	23 360.48	(862.69)	-3.69 %
CHARGES D'EXPLOITATION			497 844.72	459 113.54	38 731.18	8.44 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			200 926.42	53 159.45	147 766.97	
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis						
Autres intérêts et produits assimilés			7 900.84	1 453.32	6 447.52	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen						
PRODUITS FINANCIERS			7 900.84	1 453.32	6 447.52	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				18.36	(18.36)	
CHARGES FINANCIÈRES				18.36	(18.36)	
RÉSULTAT FINANCIER			7 900.84	1 434.96	6 465.88	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	208 827.26	54 594.41	154 232.85	
Sur opérations de gestion	583.00		583.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	583.00		583.00	
Sur opérations de gestion	813.00		813.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	813.00		813.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(230.00)		(230.00)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	707 254.98	513 726.31	193 528.67	37.67 %
TOTAL DES CHARGES	498 657.72	459 131.90	39 525.82	8.61 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	208 597.26	54 594.41	154 002.85	
Dons en nature				
Prestations en nature	4 488.66	3 668.66	820.00	22.35 %
Bénévolat	18 979.60	13 414.12	5 565.48	41.49 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 468.26	17 082.78	6 385.48	37.38 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	12 696.46	8 603.00	4 093.46	47.58 %
Personnel bénévole	10 771.80	8 479.78	2 292.02	27.03 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 468.26	17 082.78	6 385.48	37.38 %
NON AFFECTÉS				

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	10
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023	10
3.1.7 Stocks	11
3.1.1 État des échéances des créances	11
3.1.2 Tableaux des dépréciations	11
3.1.3 Disponibilités	12
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan	12
3.1.5 Charges constatées d'avance	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres	13
3.2.2 Fonds dédiés	14
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	15
3.2.4 Provisions pour risques et charges	17
3.2.4.1 Tableau de variation	17
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	17
3.2.5 Dettes	17
3.2.5.1 État des échéances	17
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales	18
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	18
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	21
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	21
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	21
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	22
4.2.1.4 Mécénat	22
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	22
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	22
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	22
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	23
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public	23
4.2.3 Subventions et autres concours publics	23
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	24

CAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	24
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	Modalités de répartition des charges	24
4.3.2	Missions sociales.....	25
4.3.3	Frais de recherche de fonds	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	25
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	26
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	26
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	26
4.4.1	Principes généraux.....	26
4.4.2	Principes de valorisation	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	29
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	29
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	30
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	30
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	34
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	34

SIC Pierre GIREUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

59, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Candidature : Alban BOUTTE PECQUEUR, Myriam ALFONSO
- Renouvellement : Jean-Pierre VIENOT
- Modification de la composition du bureau :

Docteur Jean-Paul JOLY quitte la présidence du comité lors de la prochaine Assemblée Générale 2024

Proposition :

Myriam ALFONSO – Présidente

Jean-Paul JOLY – Vice-Président en charge du médical

Jean-Pierre VIENOT – Vice-Président en charge des relations extérieures

Bruno DEFERT – Vice-Président (fonction à définir)

Marc OUZOULIAS – Trésorier

Martine MODESTE – Secrétaire Générale

Catherine GRANDIN – Secrétaire Générale Adjointe

Alban BOUTTE-PECQUEUR (fonction à définir)

Proposition d'un changement de local qui permettrait de développer les soins de supports et bien être.

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

20, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations (non applicable au comité)

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, ~~30~~ rue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

(non applicable au comité)

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

(non applicable au comité)

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

SAS Pierre GIRoux et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	255 035	5 451		260 486
Total	255 035	5 451	0	260 486

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	5 451	0
matériel /informatique/mobilier	5 451	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	5 451	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	93 695	8 867		102 562
Total	93 695	8 867	0	102 562

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

20, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	NEANT	NEANT		
Prêts			NEANT	NEANT
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
	NEANT	NEANT	NEANT
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	2 134	2 134	
→ Autres Créances	29 378	29 378	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	31 512	31 512	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	10 139	10 139			4 487
Total	10 139	10 139	0	0	4 487

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tel. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires, caisse	101 258	
Livrets et comptes épargne	164 766	
Comptes à terme	500 000	7 900
Total	766 024	7 900

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→	166	303
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→	2 134	2 497
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Divers produits à recevoir	12 019	11 975
→ Don à recevoir	17 193	29 256
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	31 512	44 031

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

SAS Pierre GIRAUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	705 084			54 595				759 679
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	54 595	54 594		208 597				208 597
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	759 679	54 594	0	263 192	0	0	0	968 276

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, Avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...		NEANT				NEANT
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...		NEANT				NEANT
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...		NEANT				NEANT
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes			0	0	0	
→ ...						
→ ...		NEANT				NEANT
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (non applicable au comité)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Legs : ↑ ... ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑		0	0	0	0	0
Donations : ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑		0	0	0	0	0
Total		0	0	0	0	0

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
60000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.20.00

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, Avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→	17 525	3 327		20 858
Total	17 525	3 327	0	20 852

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 827	48 827		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	17 335	17 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	121 793	121 793		
Produits constatés d'avance		0		
Total	187 955	187 955	-	-

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

~~20, avenue d'Italie~~
~~80000 AMIENS~~

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	826	211
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	826	211
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	16 509	14 479
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 457	2 111
→ Caisse de retraite	814	479
→ Caisse de prévoyance	895	670
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	7 887	7 857
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 313	3 299
→ Prélèvement à la source	143	63
Total	17 335	14 690

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	48 828	47 439
→ FNP - Factures non parvenues	37 700	38 241
... FP - fournisseurs public	3 119	4 638
FI- fournisseurs intragroupe	8 009	4 561
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	121 793	162 109
Recherche	121 793	162 109
...		
Total	170 621	209 548

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.23.00

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

CAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

22/02/2024 - 15:44

REPORTING - COMITÉ DE LA SOMME	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	284 462,50	284 342,50	283 488,14	272 385,91
1.1 Réalisées en France	284 462,50	284 342,50	283 488,14	272 385,91
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	160 902,15	160 782,15	128 589,52	117 487,29
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	123 560,35	123 560,35	154 898,62	154 898,62
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	148 225,73	146 060,39	115 863,60	113 250,14
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	148 225,73	146 060,39	115 863,60	113 250,14
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	62 642,49	57 400,66	57 906,16	55 313,80
3.1 Frais d'information et de communication	2 513,10	2 213,10	3 009,58	2 179,58
3.2 Frais de fonctionnement	50 229,62	45 870,79	47 928,23	46 165,87
3.3 Autres charges	9 899,77	9 316,77	6 968,35	6 968,35
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	3 327,00	3 327,00	1 874,00	1 874,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	498 657,72	491 130,55	459 131,90	442 823,85
EXCÉDENT OU DÉFICIT	208 597,26		54 594,41	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 401,08	2 401,08	1 604,75	1 604,75
Réalisées en France	2 401,08	2 401,08	1 604,75	1 604,75
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	16 721,52	16 721,52	8 838,46	8 838,46
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 345,66	4 345,66	6 639,57	6 639,57
TOTAL	23 468,26	23 468,26	17 082,78	17 082,78



REPORTING - COMITÉ DE LA SOMME

20, avenue d'Alsace
80000 AMIENS
TEL : 03.22.88.22.00
FAX : 03.22.88.22.00

Décembre 2023

Décembre 2022

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-702 017,79	-702 017,79	-454 686,10	-454 686,10
1.2 Dons, legs et mécénat	-22 536,00	-22 536,00	-22 872,00	-22 872,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-299 157,78	-299 157,78	-255 165,20	-255 165,20
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-380 324,01	-380 324,01	-176 648,90	-176 648,90
2.2 Parrainage des entreprises	-3 483,50		-30 852,75	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-1 494,00		-9 903,50	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-8,00		-17 959,71	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-1 981,50		-2 989,54	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-1 753,69		-13 187,46	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-707 254,98	-702 017,79	-513 726,31	-454 686,10

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	-23 468,26	-23 468,26	-17 082,78	-17 082,78
Prestations en nature	-18 979,60	-18 979,60	-13 414,12	-13 414,12
Dons en nature	-4 488,66	-4 488,66	-3 668,66	-3 668,66
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-23 468,26	-23 468,26	-17 082,78	-17 082,78

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
	NEANT
Total pays X	
	NEANT
Total pays Y	
	NEANT
Total pays Z	
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

C. CIRJUX et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (non applicable pour le comité)

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	305 719	157 492
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	305 719	157 492

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

SAS Pierre GINOUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.23.00
Fax : 03.22.33.23.00

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	11 515	6 509
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	11 515	6 509

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

30, Avenue d'Italie
80000 AMIENS

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	NEANT
Total		

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		15 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	15 000

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 15/12/2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Locations(immo ou mobilières), taxe foncière	5 925		4 506	10 431
Assurance, maintenance, entretiens immobiliers	1 675		1 547	3 222
Electricité et eau	336		224	560
Téléphone	1 619		1 079	2 698
Affranchissement, fournitures, abt, achat	6 220	14 196	1 976	22 392
Autres : réceptions, déplacements, honoraires	3 751	21 734	4 902	30 387
Total	19 526	35 930	14 234	69 690

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	32 975	28 049
Actions d'information, de prévention et de dépistage	35 676	25 001
Actions de formation		60
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons, legs, manifestations	30 829	29 930
Frais de fonctionnement (dont communication)	30 015	27 925
Total	129 495	110 965

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	102 956	83 698
Actions d'information, prévention, dépistage	50 581	26 971
Actions de formation	678	465
Actions de recherche	6 040	5 739
Actions autres		615
Total	160 255	117 488
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	9 600	5 100
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	113 960	149 799
Actions autres		
Total	123 560	154 899

SAS Pierre GINOUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRES AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.83.28.09

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	2 513	3 010
Frais de gestion (à détailler) :		
Frais de fonctionnement	50 260	47 928
autres : financières, amortissements, charges except	9 900	6 968
Frais d'appel de dons	59 848	54 543
Taitement des dons	23 134	21 768
Frais manifestations et ventes	65 245	39 553
Total	210 900	173 770

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	NEANT	NEANT
Total		

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	10 772	8 480
Prestation	Tarif négocié	12 696	8 603
Autres (à préciser)			
Total		23 468	17 083

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

SAS Pierre GIRDOUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.25.00
Fax : 03.22.33.21.00

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	3 294	292			2 196		806				
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	156 071	31 263			110 865		13 943				
Aides financières	170 947	170 939			8						
Impôts, taxes et versement assimilés	3 346				30		1 709				
Salaires et traitements	99 805	54 982			24 120		20 703				
Charges sociales	29 690	13 669			6 708		9 313				
Dotations aux amortissements et dépréciations	12 194						8 867	3 327			
Dotations aux prévisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges	22 498	11 711			4 129		6 658				
Charges financières											
Charges exceptionnelles	813				170		643				
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	498 658	251 593	0	0	148 226	0	62 642	3 327	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	4 489				
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	2 401		16 722	4 346	
Personnel bénévole					
TOTAL	6 890	0	16 722	4 346	23 468

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30 Avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 700
Total	2 700

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
produit sur exercice antérieur	583
→ ...	
→ ...	
Total	583
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
charges sur exercice antérieur	813
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	813

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Détails	REPORTING - COMITÉ DE LA SOMME	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2023	22/02/2024 - 13:44				
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES			284 462,50	284 342,50	283 488,14	272 385,91
1.1 Réalisées en France			284 462,50	284 342,50	283 488,14	272 385,91
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			160 902,15	160 782,15	158 489,52	117 497,23
Actions en direction des malades, des proches et des de santé			102 358,29	102 996,29	83 697,89	83 697,89
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			50 561,03	50 581,03	38 073,18	25 970,99
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			8 778,83	937,58	464,95	464,95
Actions de société et politique de santé			847,15	847,15	614,85	614,85
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et des de recherche contre le cancer			5 040,00	5 040,00	5 738,58	5 738,58
Actions de création-soutien-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			123 560,35	123 560,35	154 898,62	154 898,62
Actions en direction des malades, des proches et des de santé			9 600,00	9 600,00	5 100,00	5 100,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et des de recherche contre le cancer			113 960,35	113 960,35	149 798,62	149 798,62
Programmes nationaux			33 960,35	33 960,35	29 798,62	29 798,62
Programmes régionaux et départementaux			80 000,00	80 000,00	120 000,00	120 000,00
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			148 225,73	146 060,39	115 863,60	113 250,14
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			148 225,73	146 060,39	115 863,60	113 250,14
Frais d'appel de dons			59 847,48	59 839,48	54 542,77	54 542,77
Frais d'appel de legs						
Frais de traitements des dons			23 133,45	23 133,45	21 768,17	21 768,17
Frais de campagnes pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes			55 244,80	53 087,46	39 552,66	36 939,20
Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
Frais de Recherche de Médecin Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Médecin Info, Pré, Dép						
Frais de Recherche de Médecin Formation						
Frais de Recherche de Médecin Recherche						
Concours ext-parrainage entre Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entre Info, Pré, Dép						
Concours ext-parrainage entre Formation						
Concours ext-parrainage entre Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			62 602,48	57 408,66	57 906,16	55 313,60
3.1 Frais d'information et de communication			2 513,10	2 213,10	3 003,58	2 179,58
Frais d'information et de communication externe			2 513,10	2 213,10	3 003,58	2 179,58
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement			50 229,62	45 870,79	47 928,73	46 165,87
Frais de gestion			42 696,41	38 337,58	39 690,77	37 928,41
Formation administrative						
Impôts et taxes			1 708,50	1 708,50	2 708,73	2 703,73
Cotisation statutaire 1,05%			5 824,31	5 824,31	5 533,73	5 533,73
3.3 Autres charges			9 898,77	9 318,77	6 968,35	6 968,35
Charges financières			389,58	389,58	379,12	379,12
Dotations aux amortissements			8 857,19	8 857,19	6 589,23	6 589,23
Charges exceptionnelles			643,00	60,00		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			3 327,00	3 327,00	1 874,00	1 874,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
TOTAL CHARGES			498 657,72	491 130,55	459 131,90	442 823,85
Préparation ou déficit			206 597,36		54 584,41	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		2 401,08	2 401,08	1 604,75	1 604,75
Réalisées en France		2 401,08	2 401,08	1 604,75	1 604,75
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		16 721,52	16 721,52	8 838,46	8 838,46
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		4 345,66	4 345,66	6 639,57	6 639,57
TOTAL		23 468,26	23 468,26	17 082,78	17 082,78

Détails	REPORTING - COMITÉ DE LA SOMME	RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Décembre 2023	22/12/2024 - 15:44		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-702 017,79	-702 017,79	-454 686,10	-454 686,10
1.1 Cotisations sans contrepartie			-22 536,00	-22 536,00	-22 872,00	-22 872,00
Cotisations			-22 536,00	-22 536,00	-22 872,00	-22 872,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-299 157,78	-299 157,78	-255 165,20	-255 165,20
Dons manuels non affectés			-293 600,64	-293 600,64	-241 186,13	-241 186,13
Dons manuels affectés			-154,50	-154,50	-9 179,07	-9 179,07
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat			-5 402,64	-5 402,64	-4 800,00	-4 800,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-380 324,01	-380 324,01	-176 648,90	-176 648,90
Manifestations			-54 860,42	-54 860,42	-22 969,87	-22 969,87
Ventes (dont abonnement à vivre)			-6 334,91	-6 334,91	-6 500,09	-6 500,09
Préstations et autres ventes			-424,00	-424,00	-150,00	-150,00
Activités de récupération			-1 641,02	-1 641,02	-5 393,43	-5 393,43
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-3 452,00	-3 452,00	-650,00	-650,00
Autres produits affectés						
Produits financiers			-7 900,84	-7 900,84	-1 453,32	-1 453,32
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-305 710,82	-305 710,82	-139 532,19	-139 532,19
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-3 483,50		-30 852,75	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
2.2 Parrainage des entreprises			-1 454,00		-9 903,50	
Parrainage et recherche partenariat			-1 454,00		-9 903,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-8,00		-17 959,71	
Contributions financières reçues			-8,00		-17 959,71	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-1 981,50		-2 989,54	
Autres prod d'activités annexes et prest					-2 989,54	
Transfert de charges			-1 398,50			
Produits exceptionnels			-583,00			
Ventes et Prestations (Comités)						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-1 753,69		-13 187,46	
État						
SINCA						
Collectivités locales			-2 317,00		-1 544,00	
Autres organismes			-200,00			
Autres subventions affectées aux missions sociales			763,31		-11 643,46	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					-15 000,00	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					-15 000,00	
Utilisation fonds dédiés ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau/legs affectés						
TOTAL			-707 254,98	-702 017,79	-513 725,31	-454 686,10

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-23 468,26	-23 468,26	-17 082,78	-17 082,78
Bénévolat		-18 979,60	-18 979,60	-13 414,12	-13 414,12
Préstations en nature		-4 488,66	-4 488,66	-3 668,66	-3 668,66
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Préstations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-23 468,26	-23 468,26	-17 082,78	-17 082,78

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023			NEANT				NEANT
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30 ~~avenue~~ rue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.25.00
Fax : 03.22.33.20.00

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (non applicable par le comité)

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit", Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	19			
Bénévoles "administratifs"	2	287	0,17	4 966
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	5	336	0,20	5 806
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	26	623	0,37	10 772

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

SAS Pierre GIRAUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.00

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	3	5 460	3
Personnel mis à disposition			
Contrat alternance	1	152	
Total	4	5 612	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements		
6257 - Réceptions		
...	Déplacement, péage, parkings, restauration, hébergement	3 447
...		
...		
	Total	3 447

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2817** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

SAS Pierre GILGUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.83.28.00
Fax : 03.22.83.28.09